

EDITORIAL

Comme tous les ans, le compte-rendu de notre Assemblée Générale annuelle vous en donne un résumé à la fois court et intéressant. S'il parle du passé dans les différents bilans, il expose les projets que nous espérons mettre en place cette année.

Déjà nous avons renouvelé l'opération de nettoyage sur un plus grand espace. Les projets routiers sont toujours l'objet de notre attention. La forêt de Fougères fournissant près des deux tiers de la ressource en eau,

nous avons beaucoup apprécié la visite de la station de traitement des eaux de l'usine Fontaine la Chèze.

Nous allons proposer un arbre du Pays de Fougères au concours national du plus bel arbre 2023 et nous finaliserons la signalétique de nombreux arbres remarquables de la ville de Fougères. Enfin, les adhérents ont été invités à la sortie sylvothérapie du 25 juin, et pour les autres actions, nous ne manquerons pas de vous y inviter, par exemple, un parcours en forêt autour de la problématique de l'eau.

Cordialement !

Compte rendu Assemblée Générale de l'AFE 24 Mars 2023

Cette 18^{ème} AG se déroule aux Urbanistes à partir de 14h en présence de 13 participants. Elle réunit par ailleurs 12 pouvoirs exprimés.

A noter que tous les rapports (moral, d'activités, d'orientations et financier) ont été adressés auparavant aux 55 membres de l'AFE. A nouveau, ces rapports sont présentés, commentés et discutés en assemblée. Mis au vote, ils sont tous approuvés à l'unanimité.

Le rapport moral

rappelle l'état de santé de l'association, son fonctionnement, son effectif.

Le rapport d'activités

rappelle les opérations menées en 2022. Celles concernant la forêt (découverte de la biodiversité, sortie nature et légendes, ramassage ordures, nettoyage panneaux d'information et bornes signalétiques, reportage TV FR3 Bretagne) ainsi que celles concernant la promotion des Arbres Remarquables recensés par l'AFE (expo photos, projet de signalétique) sont illustrées par une projection photographique.

De plus, les diverses participations de l'AFE au sein de comités de suivi de projets (Rocade Nord Fougères, déviation RN12 Beaucé-Fleurigné) et les partenariats engagés (Ville de Fougères, Communauté d'Agglomération, ONF) sont par ailleurs commentés.

Le rapport financier

fait état des dépenses (863 €) et des recettes (1184 €) en fin d'exercice. L'état de sa trésorerie (8609 €) résulte essentiellement du montant des cotisations de ses membres et de la vente de ses livres.

Rapport d'orientations :

Les propositions suivantes sont soumises à l'avis de l'assemblée :

- Poursuite de la signalétique des arbres remarquables en partenariat avec la ville de Fougères.
- Édition d'un calendrier 2024 illustré par des arbres remarquables du Pays de Fougères, sous réserve d'une souscription suffisante des collectivités territoriales du Pays de Fougères.
- Participation au concours national de l'arbre de l'année 2023 sous réserve de l'accord des propriétaires concernés : tulipier de Virginie du château de la Motte à St-Brice-en-C. ou if du cimetière d'Antrain ou châtaignier du lotissement de la Vigne à Fougères.
- Circuit découverte des arbres remarquables figurant dans le livre de l'AFE
- Exposition photos des arbres remarquables à Javené en fin d'année
- Sortie découverte des captages de la forêt de Fougères dans le courant de l'été.
- Ramassage d'ordures et nettoyage panneaux d'info en forêt de Fougères.

- Sortie d'initiation à la sylvothérapie en forêt le 25 juin 2023

- Partenariat avec la communauté d'agglomération et l'ONF pour la réhabilitation des mobiliers d'accueil et du balisage des circuits en forêt, ainsi que des agrès du CRAPA

- Poursuite du suivi des projets routiers en cours et suivi des pistes cyclables

Fonction de l'Equipe d'Animation :

Les 11 membres de l'équipe en place sont reconduits en 2023. Suite à l'accord de principe de l'assemblée, la participation d'un douzième membre pressenti reste à confirmer.

A l'issue des débats, il est rappelé qu'un reliquat de livres (Balades en forêt et Arbres Remarquables) est à la disposition des adhérents et de leurs relations.

D'autre part, 5 candidats souhaitent s'inscrire à la visite de la station de traitement des eaux de Fougères (Fontaine la Chèze 10h30 le 14 avril prochain).

A noter enfin que des membres du bureau ne pouvant participer à cette AG se sont excusés (Jeanne Delatouche, Marie-Thérèse Masson et André Robinard). De même Jean-Pierre Couillard, autre membre de l'AFE. Marie-Pierre Rouger et Jean-Marc Weiller, également indisponibles, ont adressé leurs félicitations et renouvelé leur soutien à l'équipe d'animation l'AFE.

NETTOYAGE EN FORÊT (Extrait de Ouest France mars 2023)

Six membres de L'Association Fougère Environnement (AFE) sont à nouveau intervenus en forêt de Fougères samedi dernier pour ramasser environ un m³ d'ordures jetées ou déposées par des individus peu soucieux de la conservation de notre patrimoine naturel. Ces bénévoles ont par ailleurs assuré le lavage de plusieurs panneaux d'information en divers carrefours de la forêt.

Il a été constaté en effet que la route de Parigné en sortie de Fougères et les abords du carrefour de Chénédet sont particulièrement exposés aux jets ou dépôts d'ordures qui sont de nature diverse : matières plastiques, canettes de bière, bouteilles en verre principalement.

Cette opération de propreté est une occasion de rappeler la nécessité qui s'impose à chacun d'entre nous de veiller à la sauvegarde de notre environnement en évitant de penser que les services publics ou des bénévoles sauront se charger d'assurer la propreté de notre domaine public.



SUIVI DE LA DÉVIATION DE LA RN 12

Le Pays de Fougères devra bientôt afficher ses priorités en matière de transports

L'Etat et la Région s'accorderont prochainement sur la nature des mobilités à promouvoir en Bretagne au titre de leur contrat de plan 2021-2027. Pour cela, notre territoire aura à prioriser les types de transports publics ou individuels qu'il souhaite développer : automobile, train, car à haut niveau de service ? Choix difficile car les impacts, les horizons de mise en œuvre et le coût de ces outils sont très différents. Difficile aussi car ces modes de transport couvrent des besoins parfois multiples.

Dans cette attente, le projet de déviation de Beaucé-Fleurigné reste en sursis. De même celui de l'élargissement des rocade sud et sud-Ouest de Fougères.

Visite de la station de traitement des eaux de Fontaine-la-Chèze à Fougères

Le 14 avril, plusieurs membres de l'AFE ont pu visiter cette station, située en bordure du Nançon. Celle-ci assure en partie l'alimentation en eau potable de l'agglomération de Fougères. L'autre source d'approvisionnement provient de captages de l'eau d'infiltration dans le sous-sol de la forêt, eau traitée dans la station des Urbanistes, près de l'hôpital de Fougères. Au total ces 2 stations produisent annuellement environ 2 millions de m³ d'eau. Elles font partie des 11 unités de production du syndicat « Eau du Pays de Fougères » qui traite chaque année un total de 5 millions de m³ d'eau destinée à couvrir la demande de 88000 habitants de 44 communes du N-E du Département.

Le traitement des eaux comprend plusieurs étapes :

- un dégrillage pour éliminer les plus gros éléments (feuilles, branches)
- une floculation par adjonction de réactifs afin d'agglomérer les particules en suspension

Participation au concours national de l'arbre de l'année 2023



Chaque année un concours est organisé par différents partenaires pour élire l'arbre de l'année. Cet événement est relaté par les médias. Les principaux partenaires de ce concours sont l'association A.R.B.R.E.S. « Terre Sauvage », l'Office National des Forêts, la LPO, Ushuaïa TV. L'AFE va proposer un arbre, il s'agit d'un IF, celui du cimetière d'Antrain (photo ci-contre). Ce magnifique arbre planté là au dessus des

Signalétique des arbres remarquables de la ville de Fougères

Une action et une coopération réussie entre les services techniques de la ville de Fougères et notre association. Après la vente des livres : arbres remarquables et forêt de Fougères le bilan financier s'avère positif au point de mener cette action et de la financer.

Dès notre premier contact (François Closset et JJ Feuvrier) le projet est validé par Arnaud Veillard responsable du service espaces verts. Aussitôt, L'AFE mobilise son équipe « arbres remarquables » : C. Marochain, P. Cossard et JJ Feuvrier. Leur rôle : réaliser les plaques de présentation de 13 spécimens selon les critères de cohérence avec l'arboretum fruitier, de faire le lien avec l'imprimeur : Artisa Imprim et pour les poteaux avec les Ets Peltier Bois.

A noter que les plaques ont été réalisées par P Cossard (dessins fait mains et textes) et approuvées par A Veillard qui a lancé « l'opération pose » dès réception du travail de l'imprimeur et de la livraison des poteaux bois ... 12 arbres de Fougères seront prochainement dotés de

Agenda 2023

- 25 JUIN : sortie sylvothérapie en forêt
- DATE à définir : (septembre-octobre) : La forêt et la problématique de production de l'eau.

Certains le regretteront, d'autres s'en réjouiront. Un constat s'impose : une surenchère dans les exigences ou une politique d'aménagement du territoire qui n'est pas clairement définie conduit trop souvent à l'immobilisme.

Au regard des projections publiées par l'INSEE fin 2022, l'agence d'urbanisme de Rennes vient de faire connaître son estimation de l'évolution de la population de notre territoire d'ici à 2050. Selon elle, la légère baisse constatée depuis 2020 devrait s'accroître. De 77800 habitants en 2020, celle-ci passerait ainsi à 75000 habitants en 2050, avec un accroissement du vieillissement de la population et une diminution du nombre de jeunes.

Le choix à faire par notre territoire en matière de transports est donc fondamental pour contribuer à infléchir cette tendance.

- une filtration par lit de sable permettant d'améliorer la décantation des particules les plus fines et d'obtenir une clarification de l'eau.

- selon les cas, un traitement spécifique à l'ozone des résidus organiques et métalliques ou par affinage à travers des filtres à charbons, pour éliminer notamment les pesticides ou polluants organiques résiduels, voire par une ultrafiltration à travers une membrane poreuse.

Enfin une désinfection par injection de chlore pour combattre la prolifération de germes à l'intérieur des conduites du réseau de distribution.

En fin de visite les participants ont pu vérifier la qualité de l'eau ainsi produite et tester sa bonne saveur. Tous sont restés depuis en bonne santé !

A noter la pluviométrie de 2022 sur le territoire, sensiblement plus faible (580 mm) que la moyenne nationale (620 mm) et très inférieure à la moyenne (920 mm) enregistrée habituellement sur Fougères. On peut craindre à nouveau que des sécheresses, résultant du réchauffement climatique, affectent encore davantage notre territoire. Celui-ci devra trouver de nouvelles sources d'eau et inciter ses habitants à des économies significatives.

tombes avec son tronc dans un écrin topiaire est bien représentatif de la symbolique des ifs funéraires. Cette tradition qui lie l'arbre au sacré et à l'immortel est très ancienne et se décline dans de nombreux sites religieux en France.

Le concours prévoit la qualification d'un arbre par région administrative puis une élection du gagnant par vote des internautes.

Vous pouvez consulter le site par ce lien ci-dessous :

<https://www.arbredelannee.com/larbre-de-lannee-cest-quoi>

leur écriteau ainsi que le séquoia de la forêt de fougères dont le marquage sera assuré par C. Marochain et JJ. Feuvrier.



Dans cette opération notons la bienveillance du responsable du service technique de la ville de Fougères et la disponibilité de nos bénévoles... Maintenant que ces arbres seront mis au grand jour on ne peut espérer, pour eux, que respect et considération... souhaitons-leur une longue destinée pour le bienfait de tous.

Vous trouverez la version couleur et téléchargeable de tous les bulletins sur le site Internet, page « Nos documents »:..

afe-fougères.com/Document.html